Demande de congé pour formation syndicale

Nom:
Prénom:
Etablissement ou service :
A Mme Incel, Rectrice de l'académie de Rennes S/c de, principal·e/proviseur·e du collège/ lycée
Conformément aux dispositions prévues : - à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires - à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le :
Mardi 10 février 2026 pour participer à un stage de formation syndicale.
Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).
Ale
Signature :